

Compte rendu de l'Assemblée Générale
de l'Association Gascogne Sans poids Lourds
du samedi 9 Juin 2018 à la salle des fêtes de Luppé-Violles (32110)

Etaient présents : Mr Etori-Dabat Jean -Pierre maire de Luppé-Violles, Mme Corinne Fournier Présidente, Mr Meillan Jean Etienne Co-Président, Mr Clayzac Christian chargé des relations presse, Mr Barthe Jacques Trésorier.

Etaient excusés : Mr le Maire de Nogaro, Mme Laborde-Guichene conseillère technique, Mr Barès, Mr Bouniol, Mr Coulardeau, Mme Goudier, Mme Muradore, Mr Stachewsky.

De nombreux adhérents, dont certains excusés avaient adressé une procuration.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue en retraçant l'historique du nom de sa commune.

La Présidente, Corinne Fournier ouvre la séance de la première Assemblée Générale en remerciant les adhérents pour leur présence, leur détermination, et les assure de sa fidélité aux objectifs que l'association s'est fixé.

Le Co-Président Jean Etienne Meillan nous commente son rapport moral (voir en annexe 1).

Le trésorier Jacques Barthe présente le bilan financier (voir annexe 2)

Les 2 rapports sont adoptés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau secrétaire en remplacement de Georges Stachewsky démissionnaire le 24 avril pour raisons personnelles. Il est remercié pour sa collaboration depuis le 20 Janvier 2018. Mme Danielle Gacoin candidate à ce poste est élue à l'unanimité.

Le débat et la perspective avec les adhérents est ouvert.

Les échanges sont encourageants pour l'association. On ressent dans ces échanges la volonté de toutes et tous d'en finir et mettre un terme à cette circulation démesurée, agressive dans tous les domaines, non adaptée à nos routes et donc très dangereuse. Il est rappelé également pour être clair que l'on ne parle plus d'un contournement de Nogaro, mais des RD 931-924 de Barcelonne du Gers au-delà de Manciet. Tous les argumentaires nécessaires ou utiles à la prise des arrêtés d'interdiction sont envisagés.

Le ferroviaire est bien sûr évoqué par quelques adhérents estimant qu'il ne faut pas l'occulter, même, quand on connaît la situation du transport routier sur le plan national car il s'agit de long terme. L'Association, quant à elle, estime agir dans l'urgence sur une situation régionale que les pouvoirs

publics devraient maîtriser plus rapidement. Pour ce faire, nous collaborons avec les maires riverains signataires d'éventuels arrêtés de ce transit mais tributaires semble-t-il de la collaboration du Conseil Départemental. La mise en forme de cette stratégie devrait être connue d'ici le 20 juin 2018. (Comme déjà précisé dans le rapport moral)

A la fin des débats le verre de l'amitié est servi.